

# Commune de Paudex

Greffe municipal



## Conditions pour bénéficier de la subvention pour l'achat d'une batterie neuve pour vélo électrique

- 1) Le montant de la subvention s'élève à CHF 250.-. Les accessoires ne sont pas compris dans le prix d'achat de la batterie.
- 2) Le demandeur est domicilié sur la commune de Paudex et figure au registre du contrôle des habitants.
- 3) L'âge minimal requis pour bénéficier de la subvention est de 14 ans révolus.
- 4) Les documents ci-dessous doivent être fournis pour bénéficier de la subvention :
  - Le présent document dûment complété, daté et signé.
  - La facture de la batterie sur laquelle doit figurer le nom du demandeur.
- 5) La demande de subvention doit être effectuée au plus tard 3 mois après l'achat de la batterie.
- 6) Le demandeur certifie qu'il acquiert la batterie pour son propre usage.
- 7) L'achat s'effectue auprès d'un magasin situé dans le canton de Vaud, ayant pignon sur rue. L'achat sur internet est exclu.
- 8) La subvention n'est pas valable pour une batterie d'occasion.
- 9) La subvention est limitée à une batterie pour vélo électrique par demandeur, par période de 3 ans. Attestation de reprise de l'ancienne batterie nécessaire.
- 10) La subvention est accordée dans les limites des disponibilités du Fonds pour l'énergie et le développement durable de la commune de Paudex.
- 11) La commune de Paudex exige la restitution totale de la subvention lorsque celle-ci a été accordée indûment sur la base de déclarations inexacts ou incomplètes.
- 12) Les présentes conditions entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2019.

### Coordonnées du demandeur

Nom, prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

### Coordonnées de paiements

IBAN : \_\_\_\_\_  
CCP : \_\_\_\_\_

**Par sa signature, le demandeur, ou son représentant légal, atteste respecter les conditions ci-dessous pour bénéficier de la subvention.**

Date : \_\_\_\_\_ Signature du demandeur ou de son représentant légal : \_\_\_\_\_

*Annexe à joindre à la demande : facture de la batterie neuve*

### A remplir par l'autorité communale

Accord du Conseiller municipal en charge du développement durable :

- Oui  
 Non, raisons :

Date :

Signature :